

Si vous vous promenez dans Briis, vous avez peut-être observé un chantier inhabituel. Il s'agit de la construction d'une "maison bioclimatique", l'une des premières de notre région.

Une nouvelle maison bioclimatique à Briis

Au premier regard, ce qui la distingue de la plupart des autres maisons, c'est son ossature entièrement en bois.

C'est aussi un procédé de construction particulier. En effet, ses principaux éléments ont été livrés pré-assemblés sur place et la maison a été montée en moins d'une semaine ! Pourtant, une maison bioclimatique, c'est bien plus que cela.

Qu'est-ce qu'une maison bioclimatique ?

Une maison bioclimatique est avant tout une maison qui va utiliser le climat et l'environnement du lieu où elle est bâtie pour offrir un confort et une qualité de vie au-dessus de la moyenne tout en ayant une très faible consommation d'énergie. Les matériaux utilisés doivent également être respectueux de l'environnement. Pour atteindre ces

objectifs, les solutions utilisées sont à la fois des technologies avancées mais aussi du bon sens. C'est une maison qui s'inscrit pleinement dans la charte d'objectifs environnementaux de la Municipalité. On peut citer par exemple :

- ▶ une disposition des pièces et une orientation de la maison en fonction de l'ensoleillement pour optimiser les apports solaires passifs ;
- ▶ une très bonne isolation ;
- ▶ une très bonne étanchéité des murs, de la toiture et des ouvrants, associée à un dispositif de renouvellement d'air contrôlé ;
- ▶ l'utilisation d'énergies renouvelables (par exemple le bois) pour assurer le chauffage ;
- ▶ la récupération des eaux de pluie ; etc.

Principales caractéristiques de la construction en cours

La maison actuellement en construction n'est pas la première dans notre commune à tenir compte de soucis écologiques. D'autres utilisent déjà certaines des solutions présentées ci-dessus (structure bois, isolation, orientation, matériaux respectueux de l'environnement,...). Il n'y a donc pas qu'un seul modèle de maison bioclimatique. Mais certaines des caractéristiques de cette nouvelle maison méritent d'être soulignées :

- ▶ des murs en ossature bois avec une isolation de 18 cm (laine de bois) et une toiture avec une isolation de 26 cm ;
- ▶ une étanchéité (mesurée) conforme au standard européen de maison passive ;
- ▶ des murs capteurs à grande inertie thermique en façade sud ;
- ▶ un poêle à bois pour le chauffage et une pompe à chaleur pour l'eau chaude ;



Mise en place des façades de la maison.



► une cuve de récupération d'eau pluviale pour l'entretien, les wc, le lave-linge et le jardin.

Ces solutions permettent de réduire la consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude à moins de 42 kWh/m².an, avec une production de gaz à effet de serre inférieure à 5 kgCO₂/m² par an (cette maison est d'ailleurs la première de l'Essonne à obtenir le label "Minergie"*).

À titre de comparaison, une maison neuve conforme à la réglementation actuelle chauffée au gaz ou au fioul consomme jusqu'à 130 kWh/m².an.

Un concept appelé à se développer

L'environnement est aujourd'hui l'une de nos préoccupations majeures, avec en particulier la réduction des consommations d'énergie et des émissions

de gaz à effet de serre.

C'est le cas bien sûr pour notre commune qui a déjà inclus dans sa Charte d'Objectifs environnementaux des exigences de 20% supérieures aux règles en vigueur en termes de consommation d'énergie.

Nous allons également bientôt réaliser notre Bilan Carbone, ce qui définira les grands axes d'amélioration pour les équipements et les services municipaux. Nous encourageons naturellement les initiatives comme cette maison bioclimatique.

Gardons aussi à l'esprit que le projet de loi issu du Grenelle de l'Environnement prévoit de rendre applicable dans quelques années la norme "Effinergie" BBC** pour les logements neufs, soit une consommation d'énergie primaire inférieure 65 kWh/m² par an.

Nous sommes donc appelés à voir de plus en plus de "maisons bioclimatiques".

Christian Carlotti,

Conseiller municipal délégué aux politiques publiques environnementales



Une fois les façades montées, il faut poser le toit, le tout est fait en moins d'une semaine.

* Minergie est un label environnemental. Pour 2009, la limite est abaissée à 38 kWh/m².an.

** BBC = Bâtiment basse consommation énergétique, label défini par l'association française Effinergie. L'objectif est de 50 kWh/m².an d'énergie primaire, avec une modulation selon les régions. La région parisienne est dans la zone pour laquelle l'objectif est à 1,3 x 50 kWh/m² par an. Pour mémoire, 1 kWh d'énergie finale correspond à 1 kWh d'énergie primaire pour le fioul et le gaz, 2,58 kWh d'énergie primaire pour l'électricité et 0,6 kWh pour le bois.